

**COMMUNE D'ANDILLY**  
**CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 05 juillet 2021**

COMPTE RENDU

Affiché en exécution de l'article L.121-17 du Code des Communes

---

Le cinq juillet deux mille vingt-et-un, le conseil municipal de la commune d'ANDILLY s'est réuni en session ordinaire à la mairie.

**Nombre de Conseillers :**

- en exercice : 15
- Présents ou représentés : 14, puis 15 à partir de 20h45
- Votants : 14, puis 15 à partir de 20h45

**Date de la convocation du Conseil Municipal :** le 1er juillet 2021

**Présents :** Vincent HUMBERT, Gérard LACROIX, Pierre CUSIN, Hervé BOREAN, Pauline BENOIT, Adrien BRUN-CHOPPY, Carol FERRARI, Lydie LEMERLE (arrivée à 20h45), Vincent VIDONNE

**Procurations :** Cécile HAGE HASSAN à Vincent VIDONNE

Alexiane DANIEL à Hervé BOREAN

Pauline DURIEUX à Pauline BENOIT

Christine TERRIER à Gérard LACROIX

Valérie DASCI-LASSOUT à Vincent HUMBERT

Jean-Christophe GRANET à Pierre CUSIN

**Secrétaire de séance :** Carol FERRARI

---

Mr le Maire Vincent HUMBERT ouvre la séance à 20h00 et propose Mme Carol FERRARI comme secrétaire de séance : la proposition est approuvée par l'ensemble des membres du conseil municipal présents.

Mr le Maire Vincent HUMBERT demande à l'ensemble des conseillers présents s'ils valident le compte-rendu du conseil municipal du 07 juin 2021 : celui-ci est approuvé à l'unanimité.

<b>DELIBERATIONS</b>
----------------------

**1) Auberge de Charly : attribution des lots (Marché à procédure Adaptée) suite à appel à concurrence du 27/05/2021**

Après analyse des 2 offres reçues pour le lot Serrurerie-Ferronnerie, et de la seule offre reçue pour le lot Menuiseries Extérieures, lors de la réunion entre élus et maître d'œuvre, le maire présente les conclusions auprès du Conseil municipal qui décide, à l'unanimité des 14 présents ou représentés l'attribution du lot Serrurerie-Ferronnerie à l'entreprise BBN Métallerie pour 64 555,96 € HT (+ 48,41 % par rapport à l'estimation), l'offre pour le lot Menuiseries Extérieures nécessitant renseignements complémentaires.

**2) Acquisition d'une partie de la parcelle bâtie A 1209 (Charly)**

Monsieur le Maire, explique à l'ensemble du Conseil Municipal que Mr Philippe CUSIN a accepté de vendre à la Commune d'Andilly une partie de sa parcelle bâtie A 1209 (environ 120 m2 sur 171 m2) à 100 euros le mètre carré.

Avec l'optique d'aménagement du local située sur cette partie de la parcelle A 1209 située dans Charly, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité des 14 membres présents et représentés, cet achat au prix indiqué ci-dessus.

**3) Redevance pour l'Occupation du Domaine Public pour chantier provisoire des entreprises de travaux réseaux secs (recette)**

M. le Maire propose de décider d'instaurer redevance pour l'occupation provisoire du domaine public par les chantiers de travaux sur des ouvrages des réseaux de transport et de distribution d'électricité et de gaz, et d'en fixer le mode de calcul, conformément au décret n°2015-334 du 25 mars 2015, en précisant que celui-ci s'applique au plafond réglementaire, soit 21 euros annuels pour ANDILLY.

Cette mesure permettra de procéder à l'établissement du titre de recettes au fur et à mesure qu'auront été constatés des chantiers éligibles à ladite redevance.

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité des 14 membres présents et représentés, la proposition.

## QUESTIONS DIVERSES

- a) Point sur les derniers conseils communautaires de la CCPC  
Principaux projets de la Communauté de Communes du pays de Cruseilles : écoles, véloroute, camping vers l'Ancolie, gymnase, ponts de la Caille, ...  
Le maire leur a souligné la question des bassins de rétention à Charly

*Arrivée de Mme Lydie LEMERLE à 20H45.*

- b) Point sur le dernier COPIL de la CCPC sur le plan VELO  
Projet de la Région : liaison des 5 lacs.  
Mme LEMERLE demande s'il est possible d'augmenter les fréquences de la ligne de bus Annecy-Genève.
- c) Information sur une réunion sur l'aménagement d'oeuvres d'art sur le chemin de St Jacques Genève – Le Puy en Velay : étude en cours sur le parcours des Graniteurs, au « carrefour » de La croix de Vin
- d) Point sur le Syndicat Mixte du Salève
- Etude sur l'aménagement de l'arrivée du téléphérique
  - Appel d'offres sur la question de la circulation automobile sur le massif

*L'ordre du jour est épuisé, la séance est levée à 21h30.*

**Le 09 juillet 2021**

**Mr le Maire,  
Vincent HUMBERT**

